

Le Télégramme

4 juillet 2015

Le 5eme livre bleu plus axé sur l'économie et l'emploi

On était dans un modèle qui fonctionnait bien. Les clients étaient toujours au rendez-vous, il n'y avait pas besoin d'aller les chercher. Aujourd'hui, ils ne sont plus automatiquement là ». Pour François Arbellot-Repaire, directeur de Nautisme en Finistère, c'est là l'enseignement essentiel du Livre bleu pour la période 2015-2020. C'est notamment vrai pour les 95 ports de plaisance du Finistère, un département qui abrite 26.900 bateaux de loisirs, du fait du vieillissement des plaisanciers.

Ports : « Ils doivent fonctionner en meute »

« Les ports étaient pleins ». Ce qui n'est plus le cas, notamment à Roscoff, Brest ou l'Aber-Wrac'h et c'est, « un phénomène qui va s'étendre ». D'où la nécessité de « passer d'une gestion des emplacements à une gestion des flux ; d'aller chercher une clientèle extérieure, à Paris mais aussi à l'étranger ; de développer les escales avec nos 1.200 km de côtes ». « Il y a autant de structures que de ports, pour être efficaces les 95 ports doivent fonctionner en meute », précise-t-il. Phénomène identique pour les activités nautiques encadrées qui accueillent 316.000 participants à l'année dans 233 centres et écoles de sports de glisse.

« Entreprises performantes sur des marchés de niche »

Quant aux activités de production, « nous avons des entreprises très performantes mais sur des marchés de niche. Il y a un certain nombre de mutualisations de savoirs, de regroupements d'achats, d'actions communes de promotion à l'export possibles », souligne Michaël Quernez, vice-président du conseil départemental qui consacre 3 M€ par an au nautisme. Au total, 75 actions ont été identifiées pour ce 5e Livre bleu, « plus porté que les précédents sur l'économie et l'emploi ». La filière nautique pèse dans le Finistère 3.800 emplois directs et 308 M€ de chiffre d'affaires.

Jacky HAMARD